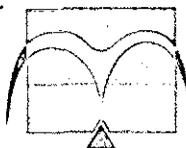


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19016838

le

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

22 JAN. 2019

Le Greffier

N° d'entreprise : **0878 689 445**

Dénomination

(en entier) : **LOCAMAT BUILDING**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **RUE DES HAYETTES 32 A 6540 LOBBES**

Objet de l'acte : 1/ Révocation du mandat de gérant

2/ Nomination à la gérance

3/ Nominations d'un directeur technique et commercial avec sa gestion

4/ Transfer des parts

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 15/11/18

Les associés, réunis à la majorité ce jour le 15/11/18 à 13H00, on adopté les résolutions suivantes prises à l'unanimité

1/ Révocation du mandat de gérant

L'assemblée générale s'est prononcée sur la révocation du mandat des gérant suivants

CHANTAL SEMAILLE

PASCAL SANDRAP

2/ Le transfert de la totalité des parts de Md SEMAILLE et de Mr SANDRAP les cedans en totaliter des part à Mr ANTONIO DUCA

3/ Nomination à la gérance

MR ANTONIO DUCA avec un mandat à titre gratuits.

4/ Nomination au poste de directions technique et commercial Mr PASCAL SANDRAP

Texte

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).